CPNEF
Commission Paritaire Nationale
Emploi Formation
Sport

N° du certificat AA AL - 16 - 00039 - 14

FFA
FÉDÉRATION FRANÇAISE
ATHLÉTISME

CERTIFICAT
DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur d'Athlétisme

Option : Athlé loisirs

La Fédération Française d'Athlétisme

Organisme délégataire pour la mise en œuvre de la certification

- vu l'arrêté du 12/08/13 du Ministre chargé de la formation professionnelle portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP),
- vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant le CQP
- vu l'avenant n° 74 du 26 juin 2012 à la CCNS portant création du CQP,
- vu les pièces présentées et déclarées sincères et véritables par l'intéressé(e),
- vu la décision délibérative du jury réuni le 12/07/2016 à PARIS

délivre, au nom de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) du sport, le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) **Animateur d'Athlétisme, Option : Athlé loisirs**

à Beatrice BOLLON né(e) le 02/05/1966

pour en bénéficier avec les droits et prérogatives qui y seront attachés dans le domaine de l'encadrement de l'athlétisme.

Fait à Paris, le 14/11/2016

Pour la CPNEF sport
La Présidence

Pour la FF Athlétisme
Le Président

Le titulaire

SPECIMEN